



## CHIFFRES CLÉS 2022

# 16 millions de salariés suivis en 2021

**P** 16 millions de salariés, dont 77% de SIR, dans 1,4 million d'établissements, ont été suivis par les SPSTI en 2021. Le nombre de salariés suivis a progressé de 2,4% par rapport à 2020. Parmi ces salariés on estime à 740 000 le nombre d'agents de l'Etat suivis par les SPSTI.

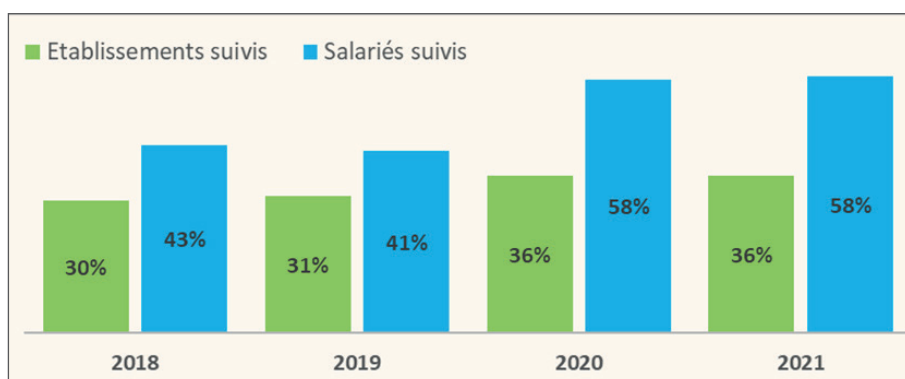
En moyenne, un SPSTI suit 81 000 salariés pour 75 600 en 2019. Cette hausse s'explique notamment par la concentration du secteur qui s'est accélérée en 2020 et 2021. Au 30 juin 2022, on estime à 180 le nombre de SPSTI, hors Services exclusivement dédiés au BTP. Ils étaient 195 au 1<sup>er</sup> janvier 2022 et plus de 200 en 2020.

Au 1<sup>er</sup> janvier 2022, les SPSTI accueillent 17 768 collaborateurs, en personnes physiques, représentant 16 308 ETP, dont 3 478 médecins et 2 509 infirmiers. Le nombre de médecins continue de diminuer (2% en ETP par rapport à 2021), celui des infirmiers progresse de 7%.

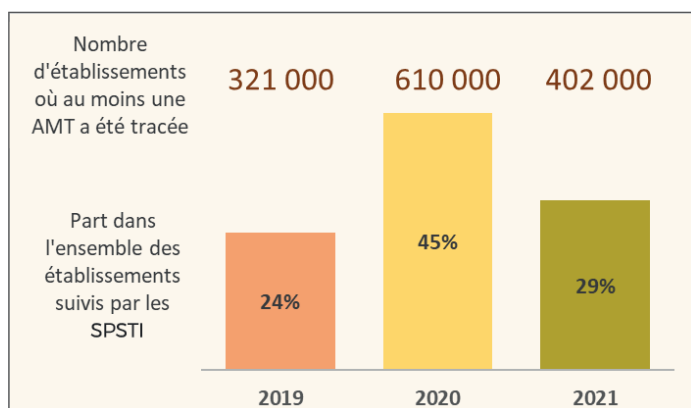
En 2022, 86% des SPSTI disposent d'un **portail adhérents**, dont 51% permettent l'adhésion en ligne, 39% la prise de rendez-vous en ligne, et 57% l'accès à un compte sécurisé pour les adhérents avec leurs documents personnalisés (FE, services fournis, baromètres...).

### Plus de 9 millions de salariés couverts par une fiche d'entreprises de moins de 5 ans

118 500 fiches d'entreprises ont été réalisées ou mises à jour en 2021, portant à plus de 9 millions le nombre de salariés couverts par une fiche d'entreprise de moins de 5 ans. Les FE de moins de 5 ans ne concernent cependant que 36% des établissements suivis et 58% des salariés suivis. Sachant que la future certification exigera a priori une FE de moins de 4 ans pour chaque entreprise, les SPSTI seront amenés à renforcer la mise à jour des FE dans les prochaines années.



Evolution de la part des établissements et des salariés couverts par une fiche d'entreprise de moins de 5 ans, de 2018 à 2021



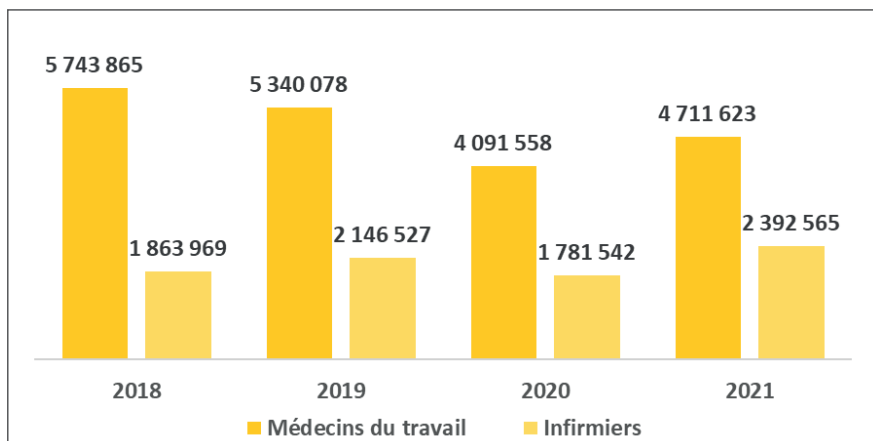
Etablissements ayant bénéficié d'une AMT de 2019 à 2021

### 402 000 établissements ayant bénéficié d'une action en milieu de travail en 2021

Toutes actions confondues, les Services ont réalisé 672 000 AMT en 2021 dans 402 000 établissements distincts. Si le nombre d'adhérents ayant bénéficié d'une AMT est inférieur à celui de 2020, il est à comparer à celui de 2019, l'année 2020 étant atypique du fait des actions liées à la crise sanitaire.

### 7,1 millions de visites en 2021

En 2021, les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail ont réalisé 7,1 millions de visites. La baisse du nombre de visites est structurelle : - 3% en 2018, - 2% en 2019, - 5% en 2021 par rapport à 2019 (l'année 2020 étant



Evolution du nombre de visites entre 2018 et 2021

là encore affectée par la crise sanitaire). Elle concerne surtout les visites réalisées par les médecins, les visites réalisées par les infirmiers poursuivant leur progression. La mise en place des visites de mi-carrière et de fin de carrière ou post-exposition, pourrait affecter ces tendances à partir de 2022.

Sur l'ensemble de l'année 2021, 9 % des visites ont été réalisées à distance. Les téléconsultations ont augmenté considérablement en 2020 pendant les confinements successifs, jusqu'au début de l'année 2021. Elles ont probablement été moins nombreuses au second semestre 2021 mais sont restées ancrées dans les pratiques des SPSTI.

**509 400 préconisations**

**d'aménagement de poste en 2021**

En 2022, plus de la moitié des SPSTI déclarent avoir mis en place une cellule de maintien en emploi, 42 000 personnes ayant été prises en charge par ces cellules.

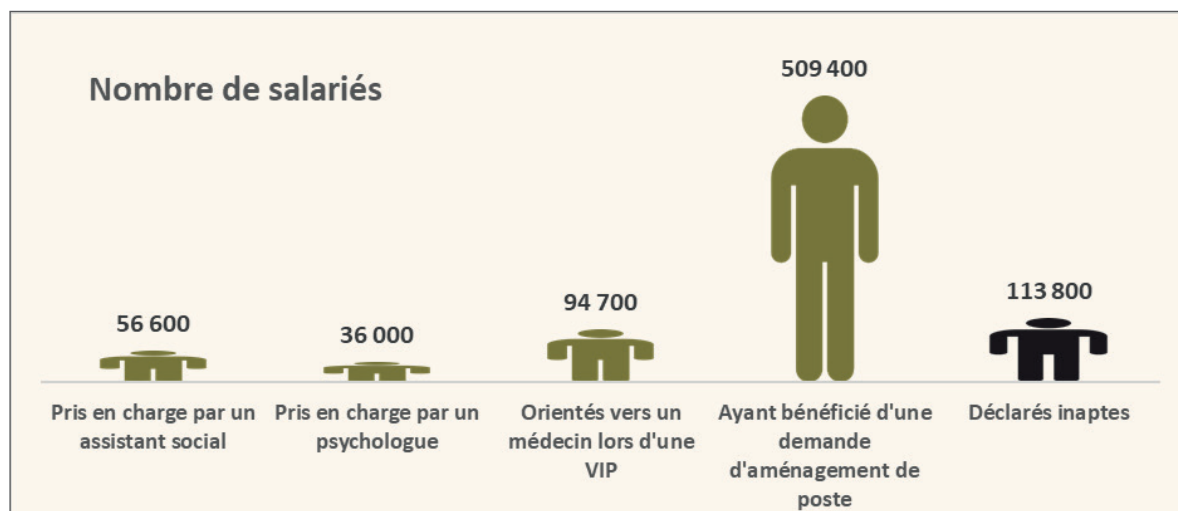
En 2021, le nombre de préconisations d'aménagements de poste à l'issue d'une visite est estimé à 509 400, soit 11 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail.

0,4 % des salariés suivis ont bénéficié d'une prise en charge par un assistant social (56 600 personnes environ) et 0,2 % d'un rendez-vous avec un psychologue (36 000 personnes).

Les avis d'inaptitude ont représenté 2,5 % de l'ensemble des visites réalisées par les médecins du travail. Le nombre de personnes concernées par ces avis d'inaptitude peut être estimé autour de 113 800 en 2021, soit 0,7 % du nombre de salariés suivis.

Parallèlement, on peut évaluer autour de 94 700 le nombre d'orientations vers un médecin du travail, lors d'une visite d'information et de prévention réalisée par un infirmier, soit 4 % de ces visites d'information et de prévention.

Les indicateurs de la Prévention de la Désinsertion Professionnelle sont encore à stabiliser. Il pourrait par exemple



Nombre de salariés concernés par le maintien dans l'emploi pris en charge par les SPSTI en 2021

## Ressources

Plateforme <https://presanse.qualios.com>

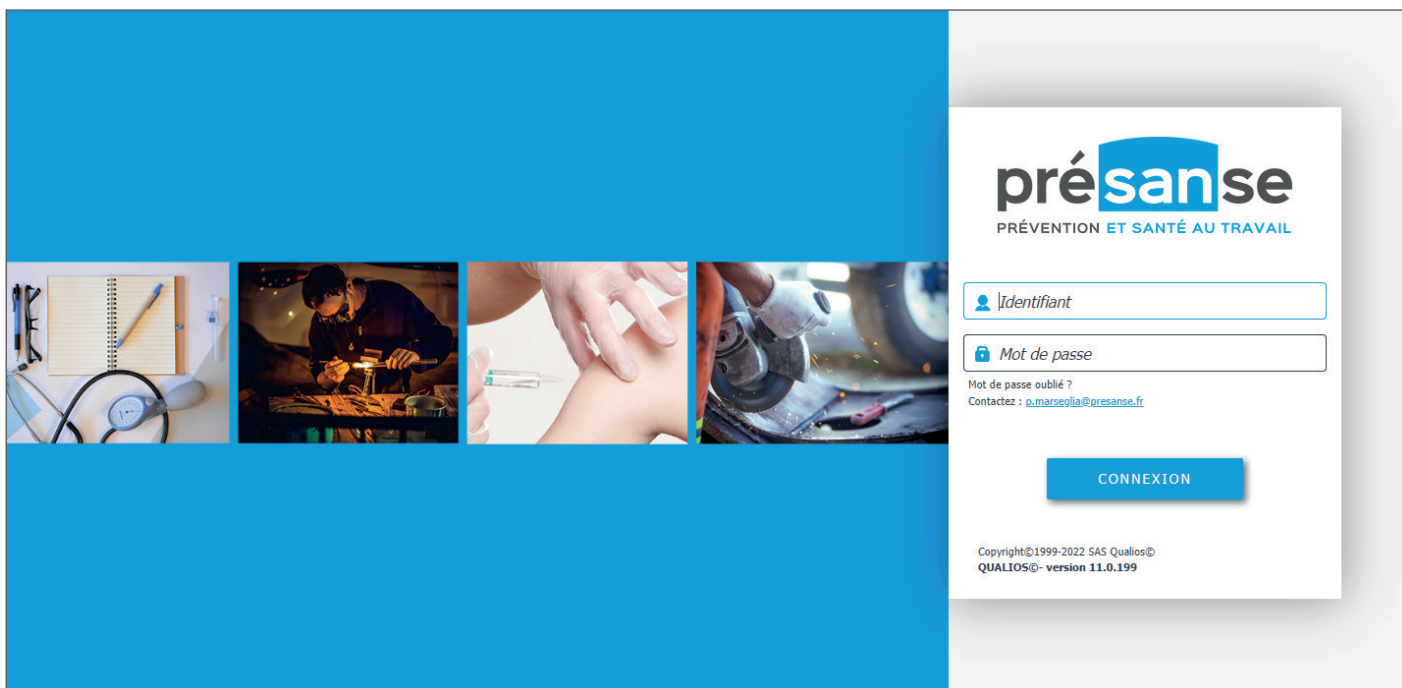
- ▶ Rapports nationaux des 3 dernières années
- ▶ Synthèses régionales de la région de chaque SSTI
- ▶ Formulaires de saisie
- ▶ Guides de saisie
- ▶ Garantie de confidentialité et de conformité RGPD

être intéressant de déterminer le nombre de **travailleurs souffrant** d'une affection de longue durée ou ayant bénéficié d'une visite de pré-reprise toujours en poste un an après une demande d'aménagement de poste. D'une manière générale, il devient urgent de retenir les données à produire et les méthodes de suivi des actions avant la fin de l'année afin de pouvoir les recueillir en 2023 et en faire état en 2024. Présanse l'a exprimé auprès de l'Administration.

Comme chaque année, le rapport Chiffres clés présente également un état des lieux de la gouvernance et

des éléments sur le cadre de l'activité et sur les partenariats des SSTI (aujourd'hui SPSTI) avec les organismes institutionnels. ■

**Le rapport complet sera prochainement disponible pour les adhérents sur la plateforme Qualios et sera complété par les indicateurs régionaux.**



**présanse**  
PRÉVENTION ET SANTÉ AU TRAVAIL

Identifiant

Mot de passe

Mot de passe oublié ?  
Contactez : [p.marseglia@presanse.fr](mailto:p.marseglia@presanse.fr)

CONNEXION

Copyright©1999-2022 SAS Qualios©  
QUALIOS® - version 11.0.199

## Contact :

Pour toute information,  
les SPSTI peuvent contacter

[g.bourdel@presanse.fr](mailto:g.bourdel@presanse.fr)